

# LES CLES D'UN VOYAGE EN TOUTE SERENITE

Une agence de voyage adhérant à un fonds de garantie suisse  
Pour que votre argent soit sécurisé

## Vérifiez avant de réserver

Garantie de voyage **tpa** 

# Garantie de voyage **tpa**

## TPA protège les droits du voyageur

### Le Fonds de garantie TPA : Pourquoi et comment ?



Parce que nous attachons une grande importance à la protection de l'argent que vous avez versé pour nos prestations de voyage, nous le couvrons en dans le cas d'une hypothétique insolvabilité de notre entreprise.

Le Fonds de garantie TPA est une **protection financière** dont vous bénéficiez lorsque vous nous confiez vos projets de voyage. Le fonds rembourse généralement toutes les sommes payées à un agent de voyages pour obtenir des services touristiques, si ceux-ci ne vous ont pas été fournis en raison d'une défaillance de l'agence de voyage. La pandémie Covid 19 a montré que des événements imprévisibles et hors de notre responsabilité propre, peuvent malheureusement se produire.

#### Le fonds est alimenté :

- par une **contribution des consommateurs de 0.25%** calculée sur l'ensemble des prestations réservées auprès de notre agence. Votre contribution est incluse dans le prix total de votre voyage.
- par une participation financière annuelle de notre agence.

### Prestations couvertes par le fonds de garantie :

1. **Voyage à forfait** : Par voyage à forfait, on entend la combinaison fixée préalablement d'au moins deux prestations lorsqu'elle est offerte à un prix global et qu'elle dépasse vingt-quatre heures ou inclut une nuitée.

2. Le Fonds de garantie TPA couvre également **les prestations individuelles** (telles que hôtels, croisières, location de voitures, etc.)

### Champ d'application :

Le fonds garantit :

- le remboursement des montants que vous nous auriez payés (acomptes ou coût total) ou
- la réalisation de votre voyage dans la mesure du possible ou enfin
- votre rapatriement si votre voyage est déjà en cours

Vous pouvez en tout temps en référer directement au Fonds de Garantie TPA :

[secretariat@tpassociation.ch](mailto:secretariat@tpassociation.ch)

Ou consulter le site dédié :

[www.voyages-tpa.ch](http://www.voyages-tpa.ch)

